

Savoirs et compétences :

- ✓ Capacités d'adaptation au regard de la pratique désinstitutionnalisée et de la méthodologie du « aller-vers »
- ✓ Avoir le sens du travail en équipe
- ✓ Avoir des dispositions pour le partage de la clinique
- ✓ Connaissance des conduites à risque et des problématiques adolescentes

Conditions :

CDD temps plein à pourvoir dès le 25.04.22 et jusqu'au 31.12.22

Salaires selon grille salariale Convention Collective 66

Lieu d'activité :

Denain, Escaudain, Louches

Cadre d'activité : Action financée dans le cadre de la Politique de la Ville sur des crédits État - CAPH

Missions et activités :

En lien avec l'organisation et l'activité des équipes du service de prévention spécialisée, le psychologue effectue les missions et activités suivantes :

➤ **Contribuer au repérage de la souffrance psychologique des jeunes et des familles sur les territoires d'intervention :**

- Effectuer des temps de terrain partagés avec les éducateurs du service pour aller au-devant du public (jeunes et leur famille)
- Impulser, lors des temps de terrain, des échanges avec les jeunes du territoire pour leur présenter l'action et contribuer à démystifier leurs éventuelles représentations par rapport aux psychologues
- Proposer une écoute psychologique souple et de proximité à destination de ces jeunes et de leur famille
- Etayer les observations des équipes éducatives quant aux comportements des jeunes sur le terrain pour permettre l'identification des situations de détresse psychologique
- Assurer des temps de permanence dans des lieux de proximité pour faciliter la mise en lien avec le public

➤ **Investir un rôle clinique auprès des jeunes et/ou de leur famille, des équipes éducatives ou partenaires :**

- Mener des entretiens individuels auprès de jeunes s'inscrivant volontairement dans la démarche.
- Travailler autour des dynamiques familiales pour éviter des ruptures de liens
- Organiser des groupes de parole pour les jeunes ne souhaitant pas forcément être reçus en individuel
- Apporter une contribution aux réflexions cliniques avec les équipes éducatives ou lors de réunions thématiques jeunesse du territoire

➤ **Partenariat et orientation vers les structures de prise en charge et/ou de soins :**

- Aller à la rencontre des partenaires pour faire connaître l'action : structures de soins et de santé, structures accueillant et/ou accompagnant régulièrement des jeunes (ex : établissements scolaires, mission locale)
- Répertorier les actions, structures et dispositifs d'accompagnement en matière de santé sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir informer au mieux les personnes et les orienter de façon plus efficace
- Contribuer à l'état des lieux territorial autour de la problématique de la santé psychique des jeunes et des conditions actuelles de possibilité de prise en charge sur le territoire
- Organiser les relais et suivis des situations individuelles des jeunes avec les partenaires de santé
- Prendre contact avec le partenaire lors de chaque passage de relais vers une structure de soins, s'assurer du maintien de l'inscription du jeune dans ce parcours

CV et lettre de motivation à envoyer par courrier ou par mail à **Marie-Élodie Lenne** (directrice adjointe) et **Dominique Blin** (chef de service)

Adresse postale : Équipe de Direction - CAPEP 75bis, rue Jean Jaurès 59410 Anzin

Adresse électronique : melenne@capep.com

dblin@capep.com